

PROCES VERBAL

Conseil municipal du vendredi 5 juin 2026

Date de la convocation : 17/04/2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX ET LE 05 juin à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel

Présents : Jérôme CASIMIR, maire, Marie-Christine CABAL, Richard FERNANDEZ, Eliane CROS-GIRARD, Dominique GERARD, Anaïs GALONNIER, Laurent CARDAILLAC, Sophie BARTHELEMY, Adrien PAOLI, Christophe CABRITA, Benoît MARQUES, Annabelle REYNES, Guy ANZANELLO.

Absents : Anaïs LAUQUE (pouvoir à Anaïs GALONNIER), Cécile MARIES (pouvoir à Sophie MOLINIE BARTHELEMY)

Secrétaire de séance : Dominique GERARD

Ordre du jour :

- Annulation de la délibération 2026-03-41 relative à la désignation des délégués au sein du SMIX d'aménagement hydraulique du DADOU.
- Création d'un poste ATSEM/Animateur suite à l'ouverture d'une nouvelle classe au groupe scolaire de Fréjairolles à partir de septembre 2026.
- Désignation des délégués et suppléants pour le scrutin électoral de désignations des Sénateurs.
- Questions diverses
- Modification de l'ordre du jour pour intégrer la désignation des membres de la CCID (délégués et suppléants)
- Sur proposition de Monsieur Le Maire, une demande de modification de l'ordre du jour au profit de la désignation des membres délégués et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.
- **Cette modification a été validé à l'unanimité.**
- Monsieur Le Maire propose une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) rappelant que pour Fréjairolles seul 6 délégués et 6 suppléants seront désignés par les services de la Préfecture dont les noms figurent sur cette même liste.

Sont proposés comme délégués titulaires :

Mme PORTAL, M VAYSETES, M SARMAN, Mme RAYSSA, Mme ALBERT, M ASSIE, Mme CARME, M RAUCOULES, Mme ROQUES, M VALAT, M ARNAL.

Sont proposés comme suppléants :

M CHEREL, M PRADEL, M LUCIO, Mme GALONNIER, M CAUSSE, Mme BERTRAND, M ARNAL, M ALBERT, M RAUCOULES, M CABAL, M VIGUIER, M GACHES, M CAYRON.

- **Monsieur Le Maire, propose de passer au vote et cette liste a été validé à l'unanimité.**

- Monsieur Le Maire propose sur la prochaine délibération, de créer un poste supplémentaire ATSEM/ANIMATEUR. En effet, dès la rentrée de septembre 2026 une classe supplémentaire ouvre sur notre groupe scolaire, cette classe aura comme effectif des enfants (tous petits) et nécessitera que l'enseignant soit accompagné le matin d'un personnel communal. Ce même personnel qui sera recruté, fera également la jonction avec la fonction d'animateur au centre de loisirs. Ses horaires et jours de présences seront les suivants : lundi, mardi, jeudi vendredi en période scolaire de 7h60-13h30, accompagnera l'enseignant(e), le mercredi et les vacances scolaires, animateur en centre de loisirs avec les horaires en rapport.
Cette réorganisation proposera 2 postes en fixe au centre de loisirs et un poste entre ATSEM et l'Animation.
- **Monsieur Le Maire, propose de passer au vote et cet à l'unanimité que le poste d'ATSEM/ANIMATEUR va s'ouvrir en donnant l'autorisation à Monsieur Le Maire de réaliser l'avis de vacance, de mettre en place le jury de recrutement et d'acter le recrutement.**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une réorganisation est en cours avec une optimisation des besoins en termes de masse salariale et qu'il serait intéressant qu'un personnel puisse monter en compétence sur ce futur poste. Un avis de vacance sera très prochainement mis en proposition et un jury de recrutement en place.

- Monsieur Le Maire propose maintenant d'annuler la délibération 2026-03-41 relative à la désignation des membres du conseil municipal siégeant au sein du SMIX d'aménagement hydraulique du DADOU.

En effet, lors de la mise en place du conseil municipal le 21 mars 2026, il a été également désigné 2 membres pour siéger au SMIX d'aménagement hydraulique du DADOU hors il s'avère que ce n'est pas la commune qui a la compétence de l'eau mais bien la communauté d'agglomération de l'albigeois dans sa compétence voirie en service commun depuis 2010 et à ce titre, les services de la Préfecture demandent à la commune de Fréjairolles d'annuler cette délibération.

Monsieur Le Maire, rappelle que les membres désignés une première fois par erreur restent les mêmes que l'agglomération albigeoise à reprie. A savoir M CASIMIR Jérôme et M CARDAILLAC Laurent.

Monsieur Le Maire propose de passer au vote et à l'unanimité, cette délibération a été annulée.

- Monsieur Le Maire propose maintenant de réaliser l'élection des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Fréjairolles se situe dans la strate des communes entre 1000 et 8999 habitants, nécessitant la désignation de 3 délégués et 3 suppléants. Une seule liste est déposée. Elle est composée de :

Délégués titulaires :

-Jérôme CASIMIR
-Sophie MOLINIE
-Dominique GERARD

Délégués suppléants :

-Anaïs GALONNIER
-Adrien PAOLI
-Marie-Christine CABAL

Monsieur Le Maire propose de passer au vote et donc au scrutin et à l'unanimité, cette liste a été adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire a proposé d'échanger autour de questions diverses. Ont été abordés :

Projet d'aménagement de la place du bourg

Travaux en cours avec les services de l'agglomération pour reprendre les esquisses d'aménagement de la place du centre-bourg. Un échange autour de la prestation du CAUE. La question sera posée au service de l'agglomération si éventuellement un partenariat serait possible et quel en serait l'intérêt. Concernant le projet, une présentation est prévue en commission courant juin, puis mise en place d'une réunion publique début septembre.

Entretien des chemins et espaces verts

Plusieurs chemins nécessitent un entretien urgent, notamment le chemin de la Gagne. L'agglomération interviendra sur les chemins doux entre le 1er et le 15 juin. L'entretien des bords de route suivra dans la foulée.

Végétation débordante

Nécessité d'intervenir auprès des particuliers dont la végétation déborde sur la voie publique, notamment sur la route de Mouzieys-Teulet. Il a été mis en avant une haie qui dépasse fortement sur le domaine public au niveau du trottoir fraîchement refait. Monsieur Le Maire contactera les propriétaires pour leur demander de faire le nécessaire.

Demande de miroir de sécurité

Une demande a été formulée pour l'installation d'un miroir de sécurité à un carrefour. L'agglomération ne prend pas en charge ce type d'équipement.

Arrêté sécheresse

La demande concernant l'arrêté de sécheresse a reçu une réponse négative. Il a été demandé de le faire figurer sur le site internet de la mairie. Ce sera chose faite.

Compte Rendu

M. MARQUES dit qu'il ne signe pas le compte rendu car pour lui pas cohérent avec ses propos et demande une modification complémentaire à celle déjà apportée sur sa demande quelques jours avant. Une modification suivant sa demande, sera à nouveau apportée.

Monsieur Le Maire clos la séance du 5 juin 2026.